



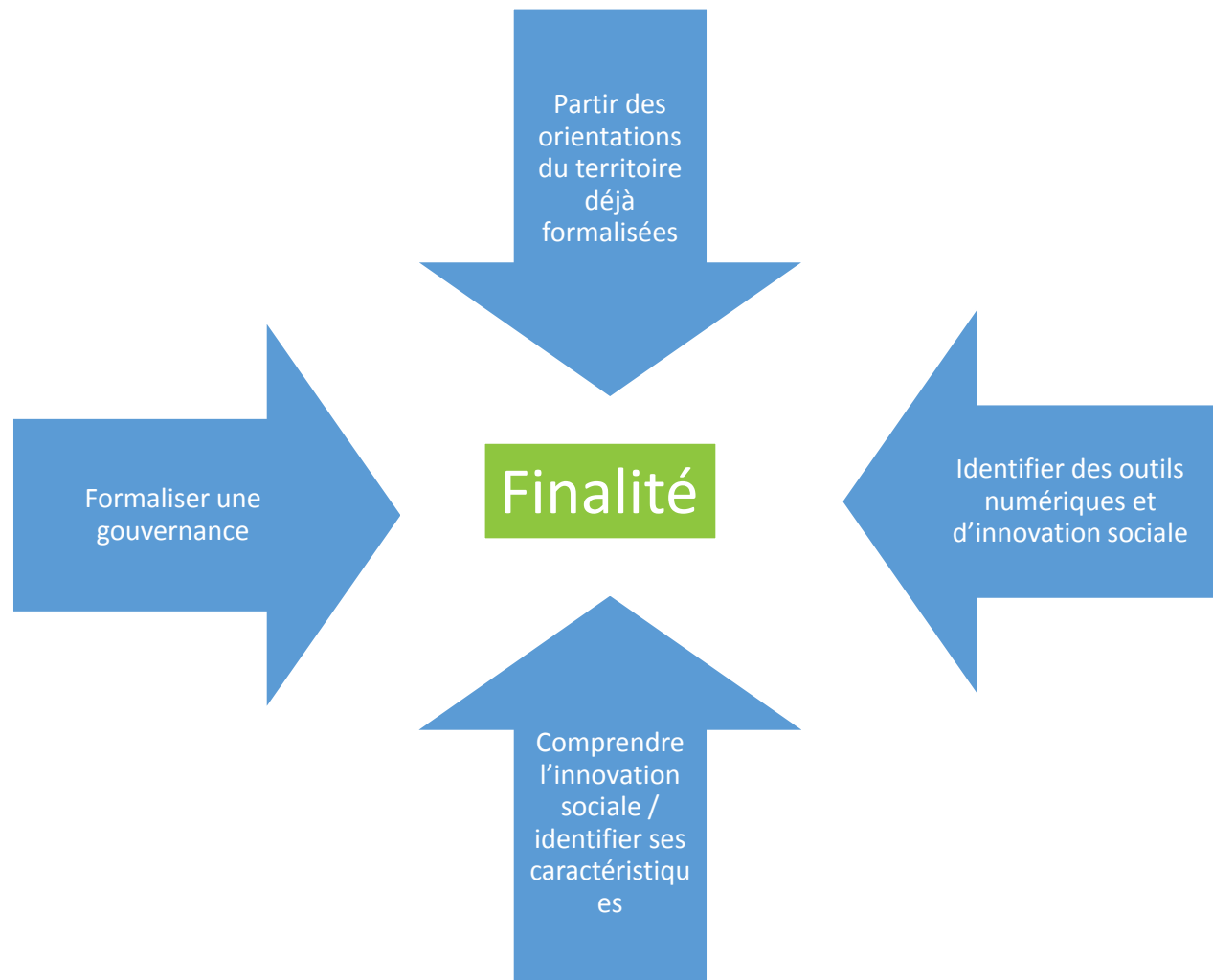
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CYCLE DE QUALIFICATION
INNOVATION SOCIALE ET
NUMERIQUE

Référent IREV :
Marie SIOEN

Lieu :
IREV

► Point sur les objectifs du cycle (rappel problématisation)



Programme de la journée

MATIN

- ✓ 09h30 – 09h45 : introduction
- ✓ 09h45 - 10h15 : Le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation : quelle territorialisation au local ? Quelle place pour l'innovation ? *Pierre BILLOIR, Conseil Régional Hauts-de-France*
- ✓ 10h15 – 10h45 : Quels sont les enjeux de développement économique dans les quartiers prioritaires sur lesquels l'innovation sociale et numérique peuvent faire levier ? Panorama. *Morgane PETIT, IREV*
- ✓ 11h00 – 11h45 : atelier de coproduction. Quels projets innovants de développement économique dans les quartiers ?
- ✓ 11h45 – 12h30 : atelier de coproduction. Quel rôle des acteurs publics pour faciliter et inciter à l'émergence d'innovation dans les quartiers ?

12h30 – 13h45 : pause déjeuner (libre)

Programme de la journée

APRES MIDI

- ✓ 13h45 – 14h30 : Partage des ateliers.

- ✓ 15h00 – 16h30 : visite de sites
 - Fives Cail
 - La co-fabrik

- ✓ 16h30 – 17h00 : partage des visites
 - Débriefing pour identifier les points d'innovation sociale relevés lors des visites de sites

- ✓ 17h00 : conclusion – les grands messages à retenir

► Points d'innovation sociale relevés (projet Novaedia Seine St Denis)
https://www.youtube.com/watch?v=As5JRvqGt_U

1/ Besoin / finalité / offre de service en rupture :

- Aspiration sociale : activité économique mais qui n'est pas sur le seul registre de la création de richesse. Doit bénéficier au territoire, en termes d'emploi, d'image, etc.
- Circuit court

2/ gouvernance / implication des usagers

- Statut SCIC + refus du statut d'entreprise d'insertion : les salariés sont des « coopérants » / acteurs
- La gouvernance est hybride : fondations, PME locales, grandes entreprises clientes, acteurs de la formation et d'insertion, collectivités...

3/ ressources / modèle économique / autonomie

- Ressources hybrides (financements privés & publics, compétences des personnes en insertion...)

4/ ancrage local / essaimage / diffusion

- Ancrage local car répond au potentiel local identifié : de nombreuses entreprises et salariés sur le territoire pouvant avoir besoin d'un service de type plateau repas
- Les salariés coopérants sont issus ou résidents du territoire
- Diffusion : valorisation par le CGET



Présentation SRDEII

21 Septembre 2017



SRDEII et Loi NOTRé

UN SRDEII PRESCRIPTIF ET OPPOSABLE

« La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRé) clarifie les compétences des collectivités territoriales en matière d'interventions économiques et renforce le rôle de la Région, dorénavant seule habilitée à attribuer certaines aides et dotée de la responsabilité exclusive de la définition sur son territoire des orientations en matière de développement économique.

(...)

La Région élabore un Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), nouveau document de programmation à valeur prescriptive. Il est l'expression de la politique de développement économique régionale.

Sa procédure d'élaboration fait l'objet d'une large concertation. »

SRDEII et LOI NOTRÉ

Répartition des compétences

REGION

- Aides à la Création extension d'activité
- Aides aux Entreprises en difficulté
- Aides aux organismes participant à la création et reprise d'entreprises

COMMUNE OU EPCI A FISCALITE PROPRE

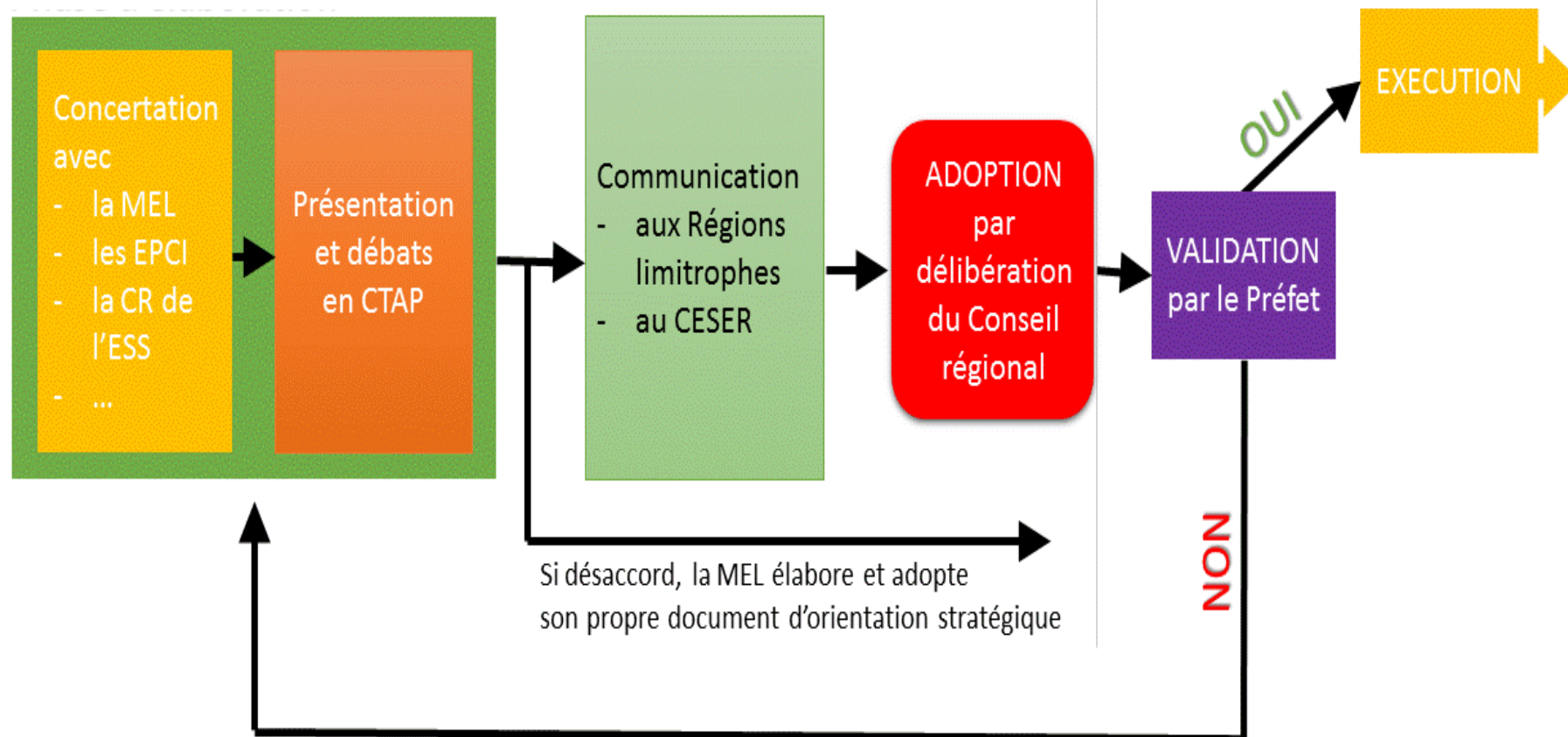
- Aides à l'immobilier d'entreprise

METROPOLE

- Aides à l'immobilier d'entreprise
- Aides aux organismes participant à la création et reprise d'entreprises

SRDEII et LOI NOTRÉ

Processus d'élaboration



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

La concertation

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

**CONCERTATION
PHASE 1** **530** contributions
**CONTRIBUTIONS EN
LIGNE** **245** contributeurs

**CONCERTATION
PHASE 2** **1 280** participants
**6 REUNIONS
TERRITORIALES
THEMATIQUES** **25** ateliers
17 ateliers SRDEII
8 ateliers CPRDFOP



La concertation

Mercredi 19 octobre
Amiens

**Santé et services à la personne,
construire un modèle régional
innovant**

Jeudi 27 octobre
Valenciennes

**Les Hauts-de-France, un hub
logistique et commercial à ambition
européenne**

Jeudi 21 octobre
Dunkerque

L'emploi, priorité régionale

Vendredi 4 novembre
Lille

**Les Hauts-de-France,
la Région « pro-entreprises »**

Mardi 25 octobre
Saint-Quentin

**La région de la Troisième Révolution
Industrielle et Agricole**

Mercredi 9 novembre
Compiègne

**Les Hauts-de-France, pour une
économie de l'attractivité**

Mardi 15 novembre – Arras – Plénière de synthèse
**Un SRDEII construit avec les territoires
pour un développement économique harmonieux**



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

5 Dynamiques stratégiques

- **La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole**
- **Un région commerçante, leader de la distribution et hub logistique européen**
- **Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe**
- **Pour un modèle régional innovant de la santé et des services à la personne, leader de la Silver économie**
- **La région des industries créatives et de l'accueil**



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

4 plans d'actions

1. **Plan Starter** dédié à la création/reprise/sensibilisation
2. **Plan Booster** dédié au développement des entreprises
3. **Plan Emploi**
4. **Plan Territoires**



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

Plan Starter

1. **Sensibilisation Entrepreneuriat et Esprit d'Initiative**
2. **Starter Création Reprise** (Chéquier « Starter » pour les porteurs de projet /
/ appui aux projets innovants et aux startups)
3. **Starter ESS** (parcours dédié par les créateurs, en lien avec les territoires)



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

Plan Booster

1. **Filières** (pôles d'excellence, clusters, branches, grappes)
2. **Innovation** (Agence Régionale Innovation, réseau régional de parcs d'innovation, appels à projets, ...)
3. **Exportation** (appui aux entreprises en matière de prospection et d'implantation)
4. **Financement** (Mission Hauts de France Financement, coordination des outils financiers)
5. **TPE – Artisans – Commerçants** (appui aux mutations de l'économie et des marchés, soutien des projets d'investissements)



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

Plan Emploi

1. **Recrutement** (Proch'Emploi / ARDAN / Aide Régionale Création d'Emploi)
2. **Allocataires RSA, Demandeurs d'Emploi, Seniors, Jeunes**
(Appui aux initiatives des Départements)
3. **Appui Reprise d'emploi** (aide transport, aide garde d'enfant, prêt véhicules)
4. **Egalité professionnelle femmes hommes**
5. **Entreprises apprenantes** (labellisation CPRDFOP)



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

Plan Territoires

1. **Conventionnement aides aux entreprises**
2. **Parcs d'innovation**
3. **Quartiers prioritaires / Territoires ruraux** (tiers lieux, commerces à l'essai, nouveaux services)
4. **Gouvernance** (contractualisation, 7 à 10 espaces de dialogue)



LE SRDEII HAUTS-DE-FRANCE

Le contenu

des annexes

1. **L'Economie Sociale et Solidaire et l'innovation sociale**
2. **Les aides aux entreprises**
3. **La place de la Métropole Européenne de Lille et articulation avec le Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE)**
4. **Attractivité des Hauts-de-France et de ses territoires**
5. **Articulation avec la stratégie de recherche innovation**
6. **Articulation avec la stratégie de formation**
7. **La feuille de route numérique des Hauts-de-France**
8. **Le cadre réglementaire et la concertation**

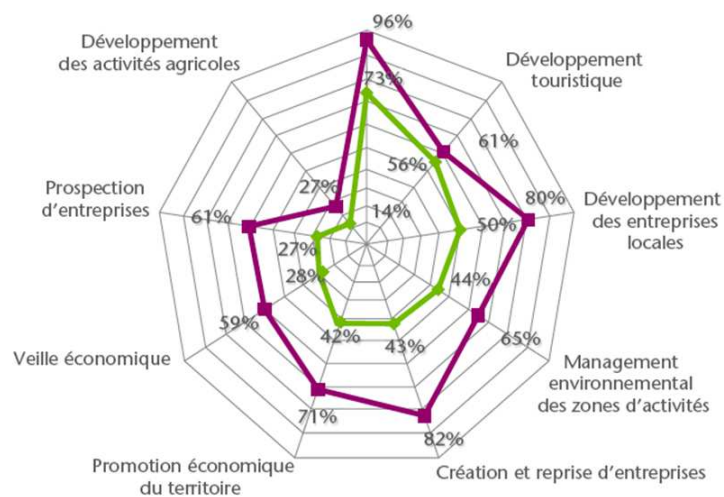
L'action économique des agglomérations

Les dispositions de la loi Notre

4 domaines d'intervention dans le libellé de la compétence obligatoire développement économique :

- ✓ actions de **développement économique** dans un rapport de compatibilité avec le SRDEII
- ✓ création, aménagement, entretien et gestion de **zones d'activité** industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- ✓ **politique locale du commerce** et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ✓ promotion du **tourisme** dont la création d'offices de tourisme

Typologie des actions économiques mises en œuvre
Immobilier d'entreprises

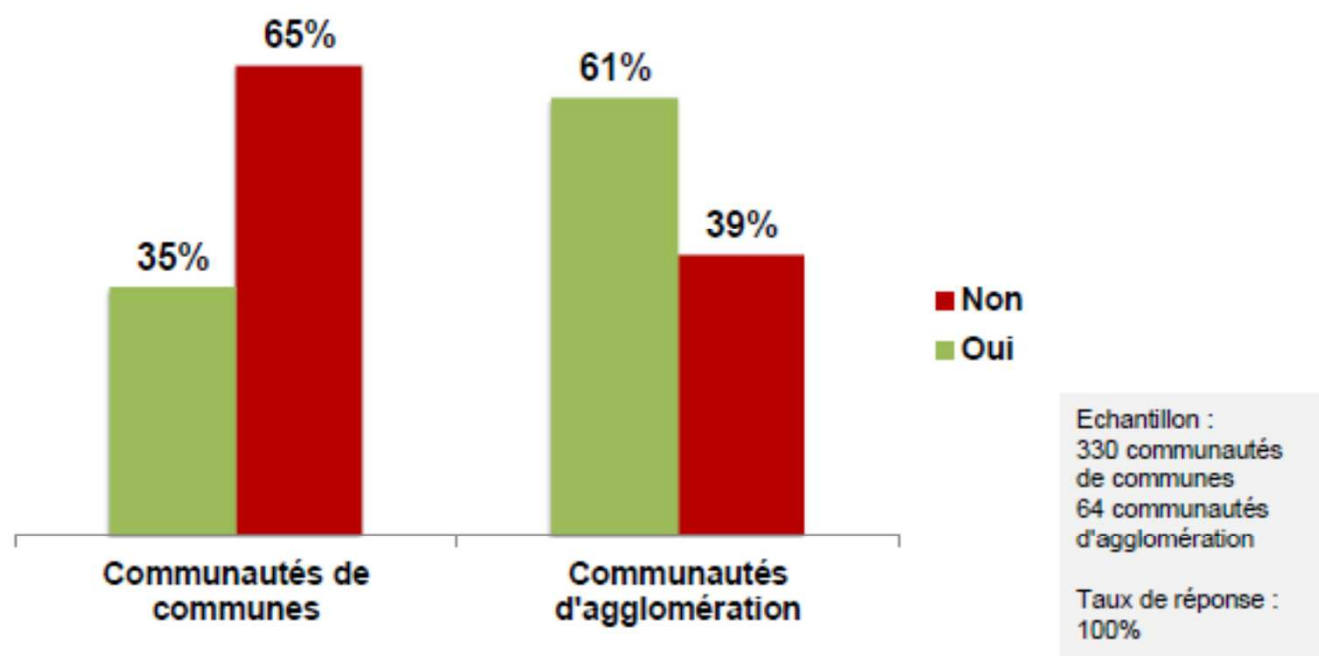


Source : ADCF 2010 auprès d'un échantillon de 250 collectivités

STRATÉGIE ET PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Votre communauté est-elle dotée d'une stratégie de développement économique formalisée ?



DEZ-VOU!

L'action économique des communautés.
Enquête AdCF, été 2016



Les enjeux autour de l'action économique

- ▶ Les coopératives jeunesse de service, les microentreprises, les citéslab
- ▶ Les incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises
- ▶ Les boutiques éphémères, les managers de centre-ville
- ▶ Les espaces de co-working, tiers lieux, fablabs

Développement économique et quartiers

Des stratégies de développement différenciées en fonction des contextes locaux

Le développement économique dans les quartiers, une composante du développement économique de l'agglomération.

Une composante à géométrie variable :

1. Le(s) quartier(s) a la capacité (disponibilité foncière, acteurs économiques existant, PRU avec un volet DE affirmé...) de devenir une locomotive à part entière. Il s'agira de mobiliser les différents acteurs de l'économie et de l'emploi de l'agglomération pour que le potentiel du quartier se concrétise et qu'il devienne un nouveau pôle d'attractivité de l'agglomération

2. Le quartier a la capacité de s'inscrire dans un système économique existant en devenant un maillon de la chaîne de valeur créée sur le territoire (service spécifique proposé à une partie de la population, aux entreprises ou aux collectivités ; partie prenante d'un cluster, d'un secteur dont le développement est planifié sur l'agglomération...)

3. Le quartier est considéré comme un vivier de talents :

Salariés des entreprises qui s'installent sur le territoire
Créateurs d'entreprises.

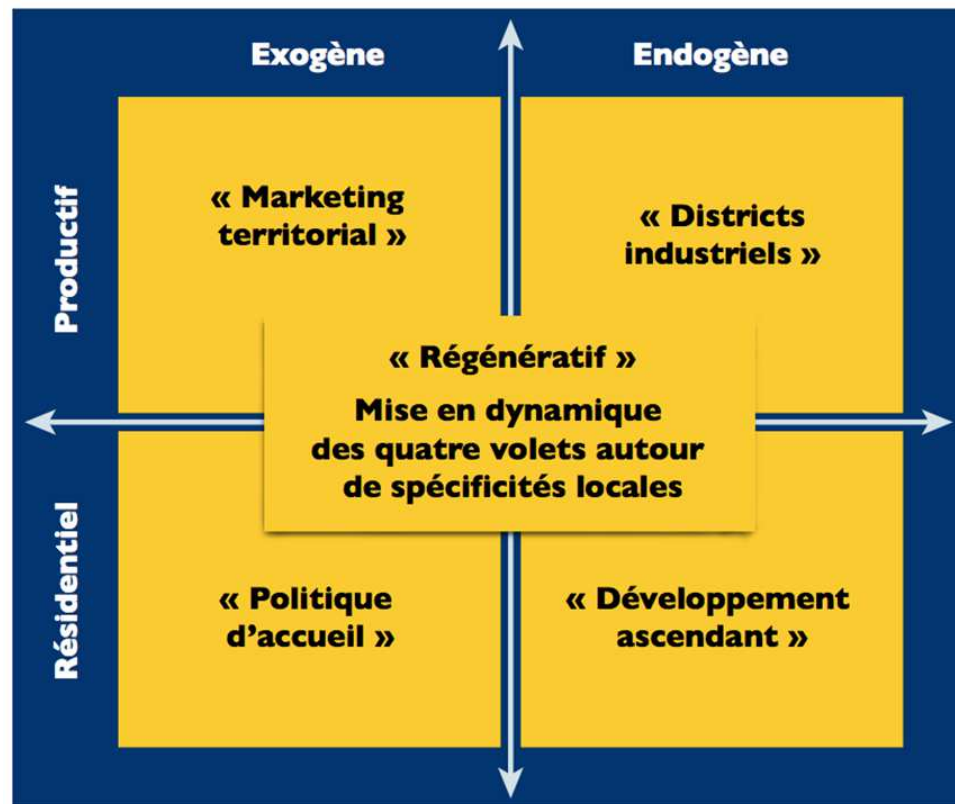
▶ Les coopératives jeunesse de service, les microentreprises, les citéslab

▶ Les incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises

▶ Les boutiques éphémères, les managers de centre-ville

▶ Les espaces de co-working, tiers lieux, fablabs

Les enjeux autour de l'action économique



En fonction de sa place dans le développement économique de l'agglomération, Il s'agira plutôt d'inscrire le quartier dans une ou plusieurs des cases ci-contre.

Les enjeux autour de l'action économique dans les contrats de ville

L'initiative, l'entrepreneuriat et la création

Enjeu : développer l'esprit d'initiative pour permettre la création d'activités nouvelles qui contribueront à la dynamique du territoire et à la création de richesse.

L'action foncière et immobilière

Enjeu : analyser l'offre et la demande et profiter des opportunités foncières pour développer des produits immobiliers dans les quartiers (ou aux abords) et y implanter des entreprises et animer cette offre.

Le commerce

Enjeu : permettre le développement d'une offre commerciale pour et avec les habitants des quartiers et lier la question aux problématiques des zones commerciales et artisanales situés sur d'autres secteurs de l'agglomération.

Le lieu locomotive

Enjeu : favoriser l'attractivité du quartier par la présence d'un lieu totem qui va attirer d'autres activités sur le secteur (services, nouvelles entreprises)

Les autres formes à explorer

Enjeu : profiter des innovations menées dans le secteur du développement économique local pour les traduire en action dans les quartiers : marketing territorial, filiarisation, innovation...

▶ Les coopératives jeunesse de service, les microentreprises, les citéslab

▶ Les incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises

▶ Les boutiques éphémères, les managers de centre-ville

▶ Les espaces de co-working, tiers lieux, fablabs